



Mâcon, le 18 décembre 2014

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

### **Instruction et validation des passeports biométriques par la préfecture de la Nièvre**

Dans le cadre du programme ministériel de modernisation et de simplification, le Ministère de l'intérieur a engagé une réforme destinée à centraliser l'instruction des passeports au niveau régional. Le mode opératoire utilisé, entièrement dématérialisé, est adapté à la mutualisation des tâches d'instruction et permet, par ailleurs, d'optimiser les moyens opérationnels de l'État.

Cette réforme a été expérimentée dans quelques régions et se met progressivement en place sur tout le territoire national. Elle se traduit par la création d'une plate-forme par région. Pour la région de Bourgogne, c'est **la préfecture de la Nièvre** qui a été retenue et qui sera chargée **d'instruire et de valider les demandes de passeports biométriques** déposées dans l'une des 26 mairies (1) de Saône-et-Loire équipées d'un dispositif de recueil de données, **à compter du 7 janvier 2015**.

**Il n'y a aucun changement pour les usagers.** Les mairies de Saône-et-Loire n'auront pas à faire face à des charges supplémentaires, les dossiers numérisés devant être aiguillés automatiquement vers la plate-forme régionale. Elles continueront d'être des points de contact avec les usagers pour le dépôt des dossiers et pour la remise des titres.

Pour permettre le démarrage de la plate-forme régionale le 7 janvier prochain, une interruption technique de service est nécessaire. **Ainsi, aucun dépôt de demande de passeport et aucune remise de titre ne pourront avoir lieu les 5 et 6 janvier 2015 dans l'une des 26 mairies.**

La centralisation ne concerne pas la carte nationale d'identité française. C'est toujours la préfecture de Saône-et-Loire qui instruit et valide les demandes déposées à la mairie du domicile du demandeur.

**Liste des mairies :** Autun, Bourbon-Lancy, Buxy, Chagny, Chalon-sur-Saône, Charnay-les-Mâcon, Charolles, Chatenoy le Royal, la Clayette, Cluny, Couches, Crêches-sur-Saône, Le Creusot, Cuisery, Digoin, Etang-sur-Aroux, Gueugnon, Louhans, Mâcon, Montceau les Mines, Paray le Monial, Pierre-de-Bresse, Saint-Germain-du-Bois, Sennecey le Grand, Tournus et Verdun sur le Doubs.

*Nous vous remercions d'ores et déjà de l'écho que vous en ferez dans vos médias.*

---



**Contacts :**

**- Service de la communication interministérielle (SCI)**

**Tél. 03 85 21 81 59 / 81 58 / 80 64 / 28 58**

**[sophie.elouifaqi@saone-et-loire.gouv.fr](mailto:sophie.elouifaqi@saone-et-loire.gouv.fr)**

**[xavier.ferrand@saone-et-loire.gouv.fr](mailto:xavier.ferrand@saone-et-loire.gouv.fr)**

**[regine.carre@saone-et-loire.gouv.fr](mailto:regine.carre@saone-et-loire.gouv.fr)**

**[annick.venet@saone-et-loire.gouv.fr](mailto:annick.venet@saone-et-loire.gouv.fr)**

**[www.saone-et-loire.gouv.fr](http://www.saone-et-loire.gouv.fr)**

**Suivez-nous sur Twitter [@Prefet71](https://twitter.com/Prefet71)**

**Rejoignez-nous sur notre page Facebook [Préfet de Saône-et-Loire](#)**

**Julien Senaillet, chef du district de Mâcon - .DIR Centre-Est : 03 85 21 29 55**